3.

DES MEMOIRES DE LA SOCIETE ROYALE DU CANADA

DEUXIEME SERIE—1900-1901

TOME VII SECTION I

LITTERATURE FRANÇAISE, HISTOIRE, ARCHEOLOGIE, ETC.

L'EVOLUTION ECONOMIQUE

DANS LA

PROVINCE DE QUEBEC

Par M. ERROL BOUCHETTE

EN VENTE CHEZ

J. HOPE & SONS, OTTAWA ; THE COPP-CLARK CO., TORONTO

BERNARD QUARITCH, LONDRES

1901

VI. — *L'Evolution économique dans la Province de Québec,*

Par M. ERROL BOUCHETTE.

(Présenté par M. B. Sulte et lu le 21 mai 1901.)

Il est permis de croire que nous sommes à la veille de changements économiques qui auront sur le Canada et sur la province de Québec une influence profonde. Nous verrons probablement la révolution industrielle prévue et prédite par le prince de Bismarck. Et cette révolution, qu'elle soit heureuse ou néfaste dans ses effets, aura sans doute une portée aussi étendue que celle « où, pour nous servir des paroles de sir Walter Besant, la France, renversant à jamais le vieil ordre de choses, donna son souffle au génie de la liberté pour le bénéfice de toutes les races, de toutes les nations ». Nous pouvons approuver ou improuver de tels mouvements, mais aucun peuple ne saurait s'y soustraire ; les endiguer est impossible.

Tout le reste, de nos jours, est en effet relégué dans l'ombre par le combat industriel incessant et toujours plus acharné que se livrent entre elles les nations et au sein de chaque nation les unités qui la composent. Ces luttes sont extraordinaires tant à cause des méthodes nouvelles qu'elles font naître que des résultats inattendus qui souvent en découlent. C'est ainsi que les Etats-Unis d'Amérique, ayant réuni sur leur territoire, un peu à la façon de la Rome antique, le surplus de la population de l'univers, ont vu leur puissance industrielle se développer dans des proportions jusqu'ici sans exemple. Elle est devenue trop énorme même pour le vaste territoire et la population débordante de la république, laquelle, comme Rome aussi, semble aspirer à la domination universelle. Les capitaux, les forces industrielles se concentrent entre les mains d'hommes puissants et audacieux qui ont conçu la pensée de faire du monde entier leur tributaire.

L'Europe qui est éloignée, riche et puissante, prend la chose fort au sérieux. Il n'est pas probable que l'amiral italien Canavaro s'exprimait à la légère lorsque, dans une démonstration officielle à Toulon, il prononçait ces paroles: « Je suis convaincu que la triplice et la duplice ensemble garantiront la paix de l'Europe pour trente années à venir, et cela amènera peut-être les nations européennes à considérer *la possibilité et la nécessité de s'unir contre l'Amérique,* l'Afrique et l'Asie, dans l'intérêt de la civilisation.» *Europe is arming against America,* disent les journaux de Londres, résumant la situation.

Quelque sérieuse que soit la question internationale ainsi posée, le problème social et économique au sein de chaque nation semble bien plus

grave encore. Si aux Etats-Unis, par exemple, quelques individus ont pu s'emparer de presque toutes les valeurs industrielles de la nation, houille, acier, pétrole, voies ferrées, télégraphes, marine, assurances, que vont devenir les autres citoyens ? Vont-ils se résigner à l'esclavage économique ? Cela semble incroyable. Aussi voyons-nous tous les jours que les signes de révolte ne manquent pas. Divers expédients pourront retarder le dénouement. Mais ce dénouement arrivera ; il créera un ordre de choses différent de ce qui existe aujourd'hui, où les monopoles du capital d'une part et les monopoles du travail d'autre part feront place à des conditions nouvelles. Si ces conditions n'étaient pas plus favorables au bien-être général que ne sont celles du présent, faudrait-il en conclure que les peuples en croyant s'armer pour la défense de leurs droits, ne se sont donné que des armes de parade—ou que la faute est au soldat plutôt qu'à son épée ? C'est ce que l'avenir décidera.

Le Canada, à cause de sa position géographique, est plus intéressé que tout autre pays à la prompte et pacifique solution de ces grands problèmes qui agitent les Etats limitrophes. Nous devrons, nous aussi, mettre nos institutions à l'épreuve. Il est utile que nous ne perdions pas de vue ce qui se passe ailleurs. Déjà les *trusts*, ne trouvant plus de conquêtes à faire chez eux, se préparent à nous envahir, traînant à leur suite tous ces problèmes économiques qui attendent leur solution. A leur venue, à côté de notre population agricole, surgira une nouvelle population industrielle. Elle ne sera pas, comme dans d'autres pays, presque entièrement concentrée dans les grandes villes, mais elle suivra naturellement les industries, lesquelles tendront à se rapprocher de la matière première — les bois — et des forces hydrauliques. Cette nouvelle population se répandra donc dans les campagnes, parmi les agriculteurs et les défricheurs, ou en partie elle se recrutera, et dont elle modifiera peu à peu les moeurs et les idées.

Quelle doit être notre attitude, surtout dans la province de Québec, en face des appoints nouveaux qui nous arrivent ? Devons-nous chercher à les éloigner ? Le pourrions-nous que nous sommes loin de croire que ce serait le parti le plus avantageux à prendre, la vraie conduite à tenir. Ecoutons plutôt lord Strathcona. « Je suis heureux, dit-il, que quelques-uns de ces énergiques et ingénieux Américains, qui ont jalonné les plaines des Etats-Unis de cités prospères, s'occupent du développement du Canada. Plusieurs d'entre eux, me dit-on, sont à Londres, dans le but d'opérer des placements de capital britannique dans les possessions britanniques de l'Amérique du Nord. Nous applaudissons à leurs efforts, nous invitons les capitalistes américains à prendre les devants, s'ils le peuvent, dans le développement des ressources du Canada. Les mots Morgan et *trusts* ne nous font pas trembler. Nous

ne craignons pas les combinaisons de capitaux. Au contraire, nous accueillons l'esprit d'entreprise et l'argent d'où qu'ils viennent." Voilà, ce nous semble, la véritable attitude à prendre. Lord Strathcona s'adresse aux Américains; mais ses paroles contiennent aussi un avis prudent pour ses compatriotes du Canada. Nous devons accueillir les forces qui peuvent nous venir de par delà nos frontières, mais nous devons les attendre dans une bonne position stratégique, afin de rester, quoi qu'il arrive, maîtres chez nous.

Il nous semble que nous pourrions nous mettre en position de tirer bon parti de ces forces nouvelles. Les troubles économiques qui existent ailleurs ne nous ont pas encore atteints. C'est là un précieux avantage. La plupart des peuples ont, en ces matières, été pris en quelque sorte par surprise. Il leur a fallu étudier les problèmes nouveaux en se débattant dans des conditions nouvelles. Les Canadiens se trouvent autrement situés. Ils ont pu voir et réfléchir avant d'être appelés à agir. C'est ainsi qu'autrefois les idées nouvelles en fait de science de gouvernement, qui en France et en Europe donnèrent lieu à de si violents bouleversements, plus sagement et plus graduellement appliquées au Canada, produisirent sans trouble de meilleurs résultats. De même, en ce moment, nous jouissons d'un instant de calme relatif, tandisque la crise économique sévit à l'état aigu dans presque tous les pays civilisés. Il est clair que nous avons le devoir de profiter de ce répit pour chercher d'avance une solution, et faire en sorte que la grande industrie, en s'implantant dans notre pays, n'asservisse pas notre peuple, ne lui fasse pas perdre le cachet que nous lui aimons, mais le laisse libre encore, tout en agrandissant le champ de son action, d'accomplir ses destinées par le moyen des institutions qu'il s'est donné au prix de longs et patients efforts.

Il est facile de dire que nous ne trouverons qu'en nous-mêmes les freins et les forces pondératrices dont nous avons besoin; facile aussi d'affirmer que nous ne les obtiendrons qu'au moyen de l'instruction industrielle généralement répandue et de sages lois réglementant l'industrie et tendant à la développer dans des conditions qui nous seraient favorables. Ces propositions sont évidentes. Mais chez nous tout est à faire, et que d'obstacles à vaincre pour arriver à de vraies réformes ! Qui donc mettra hache en bois; qui fera pour nous ce qu'on a fait pour les Magyars; qui organisera l'instruction industrielle; qui nous dotera de lois sages et efficaces pour résoudre le problème économique ? L'apathie publique, puis la question des déboursés sembleraient de prime abord des difficultés insurmontables. Nous espérons cependant qu'elles ne le sont pas réellement. Nous croyons que nos compatriotes voudront agir dès qu'ils auront compris. Donnons donc à ces questions toute la publi-

cité possible. C'est l'unique but de ce travail, comme son seul mérite est la sincérité. Mais qu'il soit discuté, combattu même, surtout par des personnes autorisées et éclairées, ce sera alors la pierre, par elle-même froide et impuissante, qui, frappée par l'acier, produit l'étincelle.

APTITUDE DES CANADIENS-FRANÇAIS POUR L'INDUSTRIE.

Avant d'aller plus loin, il ne sera peut-être pas inutile d'examiner brièvement cette question : Les Canadiens-français sont-ils aptes au haut commerce et à la grande industrie ? Non pas que la réponse soit douteuse pour ceux qui connaissent bien nos compatriotes d'origine française. Mais beaucoup de gens ont dit et répété que nous sommes inaptes aux choses commerciales et industrielles (*unfit for business*) ; et cette opinion, bien qu'inavouée, s'est accréditée dans plusieurs de nos collèges classiques, chose bien malheureuse. Nous comparant aux hommes d'affaires d'autres origines, dont la vieille prospérité faisait paraître encore plus pitoyables nos pénibles débuts, trop d'entre nous se sont dit : Eh ! bien, renonçons-y, ce n'est évidemment pas notre vocation. Nous avons nous-même entendu des hommes qui auraient dû être éclairés raisonner ainsi et cela tout récemment.

Les circonstances ont voulu que même la science semblât être de complot pour accréditer cette fausse idée. Parkman, en fournissant des matériaux aux amateurs de *folk-lore*, est devenu la source, peut-être involontaire, de contes de plus en plus étonnants, si bien que nous ne sommes plus, aux yeux de beaucoup d'Américains, qu'un phénomène intéressant de fossilisation. *Parkman discovered French Canada*, s'écrie-t-on, et là-dessus on brode des romans, absolument comme on pourrait le faire sur les ruines de Pompeï ou de Babylone. D'autres font à notre sujet des découvertes en fait d'économie sociale. Vous êtes Français, disent-ils, d'origine celtique et latine, de formation communautaire ; n'allez pas vous imaginer que vous pouvez faire ce que nous faisons ; il se passera encore de longues années avant que vous soyiez capables de grandes entreprises industrielles. Cela est d'autant plus grave que la science sociale, qui est nouvelle, a ébloui le monde par de brillantes théories basées sur des observations justes, mais évidemment encore imcomplètes. L'éminent fondateur de l'école déclarait lui-même qu'il n'avait pu complèter son étude des phénomènes sociaux contemporains. Ses continuateurs pas davantage. C'est une œuvre longue, lente, souvent à recommencer. Cette science est certainement appelée à rendre d'importants services, surtout lorsque les observations qui en forment la base seront complètes. Mais en attendant, nous pouvons voir par ce qui se passe sous nos yeux, sur notre continent, que certaines études

auraient besoin d'être révisées; celles qui regardent la race celtique en Amérique, par exemple. Certains écrivains pourraient constater que les montagnards celtes purs que nous décrit sir Walter Scott, vivant par clans, réfractaires au travail, méprisant le commerce et l'industrie, n'estimant que les professions de soldat et de brigand, sont devenus, tout à coup, dans les pays nouveaux où les poussaient la destruction de leur antique organisation sociale, de vaillants combattants dans l'arène industrielle et commerciale. Comme le Celte d'Ecosse, son congénère d'Irlande, émigrant prolétaire et naïf, a subi en touchant le sol d'Amérique une transformation étonnante. Qui a voyagé aux Etats-Unis s'en aperçoit sans peine. Et cependant, si nous voulons bien y réfléchir, nous devrons conclure que la transformation du Celte d'Irlande et d'Ecosse est moins étonnante que celle de cette poignée de paysans français si casaniers, si routiniers dans leur pays d'origine, qui surent ouvrir aux autres peuples la voie du nouveau continent, se tailler isolément, la hache à la main, dans la forêt vierge, des établissements durables, protéger leurs libertés, et s'assimiler la constitution britannique en contribuant à son perfectionnement.

L'explication n'est pas difficile. C'est qu'en fait d'anthropologie, il est un facteur qu'on ne trouve pas dans les autres sciences. Les lois physiques sont ici dominées par une autre loi. En étudiant l'homme et les aptitudes humaines, on ne saurait procéder comme dans l'étude des habitudes et des instincts des animaux. Chez l'homme existent sans doute les caractères physiques et l'instinct, mais ce ne sont que des accessoires. Sous les haillons d'un chanteur ambulant brille la splendeur d'Homère. Ce corps d'ivrogne, mendiant, voleur, abject, contient la pensée de Maimon. Chaque homme a une âme immortelle. Donnez-lui la lumière, elle peut atteindre des hauteurs incalculables. Donc, en étudiant l'humanité, pas de règle absolue possible, si ce n'est celle-ci, que l'homme est essentiellement perfectible. Si certaines races caucasiennes semblent rester inférieures, ce n'est pas à cause de leur infériorité inhérente, mais par suite des circonstances défavorables qui les entourent et que leur plus ou moins d'ignorance ou de faiblesse les empêche de dominer. Et c'est ici que l'utilité de la science sociale apparaît. En signalant les vraies causes de l'infériorité de certains groupes d'hommes, elle indique en même temps comment on peut les combattre et les faire disparaître.

La science sociale ainsi comprise viendra appuyer notre thèse. Elle constatera que l'arbuste transplanté dans un sol nouveau a amélioré ses fruits: que nous avons conservé les qualités de nos ancêtres tout en en acquérant d'autres qui nous sont propres; que nous sommes un peuple primitif enfin, un peu comme ceux qui sortirent jadis des forêts de la

Germanie, pour se substituer à la puissance romaine. Nous avons leur intelligence, leur indépendance, leur audace. Nous avons déjà accompli beaucoup. En matière commerciale notamment, malgré notre infériorité apparente, l'histoire dira que nous avons remporté un succès réel en nous assurant même notre faible part, entravés et découragés que nous étions par un groupe d'hommes qui désiraient conserver pour eux seuls un monopole lucratif; et qui y ont réussi pendant quelque temps, grâce aux influences puissantes dont ils disposaient en Angleterre, longtemps notre seul, aujourd'hui encore notre principal marché. Si ces faits étaient connus on les tenait dans l'ombre. C'était le raisonnement du renard de la fable que le suivant, que nous faisait un vieux professeur. Le commerce, l'industrie, disait-il, sont des occupations matérielles; nous, Canadiens-français, sommes faits pour quelque chose de plus noble; soyons cultivateurs comme Cincinnatus, orateurs comme Cicéron et Bossuet ; la charrue, la tribune, la chaire nous appellent ; laissons le gain matériel aux natures plus grossières. Peut-être fut-il un temps où ce sophisme pouvait servir, mais ce temps est passé. Les idées et les circonstances ont bien changé. Il est essentiel maintenant de faire connaître les causes véritables de l'apparente infériorité industrielle et commerciale de nos compatriotes. Ce sera là un des travaux de l'avenir, travail nécessitant beaucoup de recherches et d'analyse, mais travail utile puisqu'il fera justice de certaines erreurs populaires. On comprendra alors qu'aucune race n'est plus apte que nous le sommes à la production de la richesse industrielle. Une race agricole dans un pays possédant des ressources industrielles naturelles, est celle qui peut développer ces ressources avec le plus d'avantage pour le pays et le plus d'intelligence. L'agriculture produit la richesse du premier degré, et l'industrie, du second. Des gradations insensibles rapprochent ces deux professions, surtout de nos jours. Les économistes signalent à l'appui de cette proposition la transformation de la Hongrie, qui, il y a peu d'années, était exclusivement agricole, et qui maintenant possède une population industrielle considérable. On y dépense annuellement plus d'un demi-million de dollars pour l'enseignement industriel, à part les encouragements prodigués aux industries. (Voir l'*Economiste français.*) Quant à la noblesse du but, elle est sans égale, puisque travailler aujourd'hui au développement industriel des Canadiens-français c'est travailler au salut de tout un peuple, c'est continuer la mission de nos devanciers, c'est faire œuvre non seulement utile, mais tellement essentielle et obligatoire qu'y manquer serait antipatriotique.

Les limites imposées à ce travail ne nous permettent pas de faire une longue étude de la question. C'est tout au plus si nous pouvons en indiquer le canevas; dire en quelques mots pourquoi nous croyons que

nos compatriotes de la province de Québec ont tout ce qu'il faut pour réussir dans toute entreprise industrielle raisonnable et sagement conçue. Les circonstances ont voulu que jusqu'à présent la plus grande somme de leur énergie fût dirigée vers d'autres voies. Aujourd'hui que l'évolution économique les pousse vers la carrière de la grande industrie, pourquoi y seraient-ils moins aptes que les Anglo-saxons, les Ecossais, les Irlandais ? L'histoire nous enseigne que c'est en France que la grande industrie a pris naissance et qu'elle s'est d'abord développée, pour se répandre ensuite en Europe par des essaims français sortis de leur pays.[1] Les Français les premiers, croyons-nous, conçurent l'idée des grandes compagnies de commerce colonial, laquelle, en Angleterre, contribua si puissamment à la grandeur de l'empire colonial britannique. Car, comme les Romains, les Anglais ont su comprendre et s'approprier les grandes idées qui transforment le monde. Ce sont les lois françaises qui, aujourd'hui encore, forment la base du code commercial de l'univers, nous disent les économistes. "Le génie de Colbert, dit Luigi Cossa,[2] conçut une œuvre grandiose, et il eut la volonté ferme de l'atteindre. Il ne s'en tint pas aux expédients mesquins de ses prédécesseurs. . . . . Il est facile de comprendre pourquoi Walpole et Pitt (aîné) en Angleterre, Frédéric-Guillaume Ier et Frédéric II de Prusse, Joseph II d'Autriche et Pierre-le-Grand, en Russie, ont essayé, rarement avec la même habileté et par suite avec un succès varié, de suivre les traces de Colbert." Et au siècle dernier, malgré la Révolution, des guerres et des convulsions politiques incessantes, la France industrielle affaiblie n'a cependant pas succombé. Elle tend au contraire à se relever, malgré des causes de faiblesse nationale que nous connaissons tous et qui n'existent pas chez les Canadiens-français.

Nous avons en germe les qualités maîtresses de deux grands peuples, de celui dont nous sortons et de celui sous le drapeau duquel nous avons grandi. Nous sommes quelquefois routiniers dans nos campagnes, tout comme les cultivateurs d'Angleterre, du reste. Mais lorsqu'on nous a montré comment nous pouvions améliorer nos cultures, nous nous sommes lancés avec audace dans la voie nouvelle qu'on nous indiquait. Nous avons longtemps manifesté une tendance trop prononcée vers les professions libérales et la politique. Cela tient à une habitude contractée au cours de nos longues luttes constitutionnelles, alors que le titre d'avocat et de tribun n'étaient point une vaine parure, mais supposaient une vraie mission patriotique. Aujourd'hui cela n'est plus qu'un préjugé qui tend à disparaître, et "l'avocat" n'est plus le demi-dieu d'autre-

[1] *Histoire de Jacquard*, par Lamartine.

[2] *Histoire des Doctrines économiques*, traduction A. Deschamps, p. 224.

fois. Nous semblons présentement trop portés vers les positions inférieures, le travail à gages. Il n'y a rien là qui doive surprendre, si nous tenons compte des nombreux obstacles apportés à la colonisation et de l'absence presque absolue d'instruction technique dans notre pays. "L'absence d'écoles professionnelles ou d'application scientifique, dit le regretté Arthur Buies dans son ouvrage *La Province de Québec*, a longtemps empêché les Canadiens-français de connaître et d'apprécier à leur valeur véritable les ressources étonnantes de leur pays; qu'ils réussissent enfin à avoir des écoles de cette nature, qu'ils puissent enfin ouvrir le grand livre des sciences appliquées, eux qui sont si singulièrement bien doués et si ingénieux en ce qui concerne l'intelligence et l'emploi des forces et des inventions mécaniques, et l'on peut assurer qu'ils se feront et garderont une large place dans les conditions futures des populations nord-américaines." Ceux qui ont pu observer nos compatriotes dans les centres industriels savent combien ces paroles son vraies. Recueillir en un faisceau une multitude des faits tendant à prouver combien nos compatriotes sont aptes à la grande industrie, voilà encore un travail nécessaire à faire; travail relativement facile, car ces faits abondent, mais qui fera ouvrir de grands yeux à bien des gens.

Déjà ce jour qu'appelait Buies commence à poindre. Ouvrez les journaux, ces photographies de l'esprit public, vous y trouverez la claire manifestation d'une ambition réveillée, d'une force nouvelle qu'il faut sans retard canaliser et diriger. Vers quel but ? Ici nous trouvons un terrain tout préparé où il ne s'agit que de jeter la semence. Depuis bien des générations, ces hommes défrichent dans la forêt, ils connaissent mieux que qui que ce soit toutes les essences forestières et les conditions de la vie des bois. C'est donc vers les industries des bois et vers les industries accessoires qu'il faut surtout les diriger. Ces industries leur sont en partie connues. Mettons-les en mesure de les exploiter scientifiquement, de les transformer en grandes industries et nous ne forcerons pas la nature, nous ne ferons qu'aider à compléter l'évolution. Cette évolution se produirait peut-être d'elle-même par la force des choses, mais elle serait relativement lente. Malheureusement, à notre époque et situés comme nous le sommes, nous n'avons guère le temps d'attendre. Il faut nous hâter si nous ne voulons pas qu'on nous dévance. Or, nous savons qu'il nous reste beaucoup à faire pour compléter l'évolution.

Mais nous touchons ici à une autre partie de notre sujet. Contentons-nous pour le moment d'examiner ces considérations à la lumière du sens commun. Nous croyons qu'une conclusion s'impose, c'est que nos compatriotes de la province de Québec ne sont pas moins aptes à l'industrie que les autres races du continent et que, bien instruits et dirigés, ils

obtiendront des résultats qui étonneront tout le monde et eux-mêmes des premiers.

L'INSTRUCTION INDUSTRIELLE.

Disons tout d'abord que ce chapitre n'empruntera rien au point de vue pédagogique; c'est plutôt le côté social du sujet qui nous occupe. L'intérêt général est ici le guide à suivre. Il ne s'agit pas seulement des intérêts des industriels, ni de ceux des jeunes gens qui ont des goûts pour l'industrie. Si la question se bornait là, on pourrait assez raisonnablement prétendre — et cette doctrine a longtemps prévalu en Angleterre — que chacun doit s'arranger comme il peut, se perfectionner à ses propres frais, se plier à la loi commerciale de l'offre et de la demande. Nous trouverons encore beaucoup de personnes qui ne vont pas plus loin dans leur raisonnement. Tel industriel constate que pour les besoins de son usine il lui faut des ouvriers ayant une certaine instruction technique; mais il sait qu'on trouve non loin de son établissement des écoles où cette instruction s'acquiert, et gratuitement. Que voulez-vous donc de plus, s'écrie-t-il ? Et à son point de vue il a raison. A notre point de vue, qui est différent du sien, il a aussi grandement tort que celui qui, à l'époque où les Canadiens cherchaient à obtenir le gouvernement responsable, aurait dit: " Mais pourquoi toute cette agitation ? Nous avons un souverain juste et bon, représenté par un gouverneur bien disposé." Sans doute, ces choses sont bonnes et désirables. Mais un peuple veut d'autres garanties. Pour défendre ses frontières, il organise son armée; s'agit-il de sa liberté constitutionnelle, il organise son parlement. C'est ce que nous avons fait. Il s'agit maintenant de protéger notre vie économique, dont dépend notre existence nationale. Allons-nous donc nous abandonner au hasard ou même à la bienveillance des maîtres de la grande industrie ? " L'homme dont la protection contre l'injustice repose entièrement sur la bienveillance d'un autre homme ou d'une réunion d'hommes, est un esclave — un homme sans droits ", disait Benjamin Harrison, autrefois président des Etats-Unis. N'allons-nous pas plutôt *organiser* l'instruction industrielle de notre peuple, afin qu'il soit en position de comprendre ses intérêts et ses droits dans l'ère nouvelle qui va s'ouvrir, les protéger par de sages lois et se mettre en mesure de participer aux avantages de l'industrie ? Voilà toute la question.

Mais organiser l'instruction industrielle dans la province de Québec n'est pas une petite entreprise. Il est bien difficile d'imaginer un système qui réponde au besoin et qui soit en même temps dans les limites de nos ressources financières. Ce que nous hasardons ici n'est

qu'une ébauche, mais elle s'appuye sur les plus hautes autorités européennes.

Sir G. W. Kekewick, K.C.B., secrétaire du Board of Education d'Angleterre, et M. Michael E. Sadler, directeur des recherches spéciales et rapports, chargèrent un certain nombre de spécialistes d'étudier les systèmes d'instruction industrielle dans les différents pays de l'Europe. Grâce à la courtoisie de lord Strathcona, haut-commissaire du Canada, à Londres, nous avons pu nous procurer un certain nombre de ces rapports, qui, provenant de sources aussi distinguées, formeront une excellente base pour le présent chapitre. Ce sont un *Report on technical and commercial Education in East Prussia, Poland, Galicia, Silesia and Bohemia,* par James Baker, F.R.G.S.; *The Realschulen in Berlin,* par Michael E. Sadler; *Higher commercial Education at Antwerp, Leipzig, Paris and Havre,* même auteur; *The Continuation Schools (Fortbildungsschulen) in Saxony,* par F. H. Dale; *The French System of higher primary Schools,* par R. L. Morant. Nous avons aussi cru qu'il serait intéressant de donner en note une liste très complète fournie par le Board of Education d'ouvrages de référence sur la même question. Nous avons aussi consulté d'autres autorités américaines et anglaises. Ces études indiquent clairement que depuis vingt ans l'Europe continentale s'est transformée sous l'impulsion de l'instruction universelle dirigée vers les branches techniques. Sous ce rapport les Etats-Unis, mais surtout l'Angleterre et le Canada sont bien loin en arrière de la France et de l'Allemagne. Ce qui distingue l'œuvre d'instruction industrielle en ces pays c'est *l'organisation, le système,* sous uue direction unique, mais d'une élasticité suffisante devant les besoins locaux. Les résultats ne se sont pas encore entièrement produits, surtout en France, mais ils sont déjà remarquables. Dans ce dernier pays, en 1886, dix-neuf pour cent des gradués des écoles primaires supérieures, qu'on pourrait appeler écoles préparatoires à l'industrie, entrèrent dans la carrière industrielle au lieu de rester de simples journaliers comme ils eussent été autrement. En 1887, la proportion s'éleva à 23 pour 100, en 1889 à 26 pour 100, en 1892 à 27 pour 100. Le pour-cent, dit M. Morant, augmente d'année en année. Et pourquoi? C'est que dans ces écoles primaires supérieures, qui sont la continuation des écoles élémentaires et dont les élèves doivent être âgés d'au moins onze ans — on s'attache non seulement à donner à l'enfant des connaissances générales indispensables dans les exploitations industrielles, mais aussi à lui inspirer le goût de l'occupation à laquelle il est destiné, où il passera sa vie et gagnera son pain. Exemple. Aux jeunes filles destinées à devenir femmes de cultivateurs ou d'ouvriers on inspirera le goût des industries domestiques, si importantes et pourtant si négligées dans certains pays,

notamment dans la province de Québec où ces industries tendent à disparaître. Cette influence bienfaisante s'étend à toutes les conditions de travailleurs. Comme le fait remarquer M. Morant, il ne faut pas confondre cet esprit avec la tendance purement utilitaire qui domine dans la plupart des efforts contemporains vers l'instruction. L'instruction industrielle est, sous plusieurs rapports, distincte de l'instruction technique. Dans la pensée du législateur français elle doit la précéder et la faciliter, de même qu'un cours classique facilite l'étude d'une profession libérale. C'est là un point très important, nous y reviendrons.

M. Cohendy, directeur des écoles primaires supérieures de France, une des autorités européennes en matière d'instruction professionnelle et technique, nous expliquera pour quelles conditions économiques on s'efforce aujourd'hui de préparer les peuples. " Comme le disait déjà Arago, en 1836, ce n'est pas avec de belles paroles qu'on fait du sucre de betterave; ce n'est pas avec des alexandrins qu'on extrait la soude du sel marin. Ce n'est pas non plus, ajouterons-nous, avec une instruction purement classique que l'agriculteur pourra rendre son sol fécond, l'industriel fabriquer à meilleur compte, le commerçant ouvrir de nouveaux débouchés.

" Cette population si nombreuse qui se rattache au commerce et à l'industrie réclame un système d'éducation nouveau. Elle veut une éducation qui réponde mieux à ses besoins, qui la prépare plus directement aux professions qu'elle exerce, qui forme des négociants et des industriels comme l'enseignement classique forme des lettrés et des savants. L'enseignement technique s'impose donc comme une conséquence nécessaire de la transformation de notre état social; et cette nécessité paraît encore plus impérieuse si l'on examine la situation nouvelle de nos relations avec les étrangers. La lutte entre les peuples, qui était jadis l'exception, devient la règle et constitue l'état normal des rapports internationaux. Cette lutte, il est vrai, ne se poursuit pas à coup de canon; elle se porte de plus en plus sur le terrain de la production et des échanges ; mais bien qu'on l'ait qualifiée, par antiphrase sans doute, de pacifique, elle est en réalité tout aussi meurtrière pour les vaincus que les sanglantes défaites. Or, on peut l'affirmer sans crainte d'être démenti, la victoire, ici comme ailleurs, appartiendra à celui qui aura le mieux préparé les armes de combat, c'est-à-dire *au plus instruit*. L'organisation de l'enseignement technique n'est donc pas une simple question pédagogique; c'est, au premier chef, une question vitale pour notre pays." [1]

[1] *Dictionnaire d'Economie politique*, p. 882.

Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour s'apercevoir que le point de vue auquel se place M. Cohendy est le véritable, reconnu tel par les penseurs du monde entier, ainsi que par la plupart des systèmes scolaires. Examinons maintenant, autant que l'espace nous le permet, quelles mesures ont été prises par différents pays afin d'armer leurs citoyens pour la lutte industrielle, nous appuyant toujours sur les données officielles fournies par le gouvernement britannique. Nous nous occuperons surtout du système français parcequ'il nous paraît le mieux conçu. En France, en effet, le législateur a profité de l'expérience acquise dans d'autres pays et a pu éviter certains écueils. Les résultats ne sont pas encore aussi visibles qu'en Allemagne, parceque la mise en pratique du système est plus récente.

Les écoles professionnelles, en France, mieux connues dans notre pays sous le nom d'écoles techniques, sont l'école navale, l'école militaire de Saint-Cyr, l'école des Ponts et Chaussées, l'école polytechnique, les écoles d'agriculture; puis au second plan, les écoles commerciales supérieures, les écoles primaires supérieures professionnelles, les écoles primaires supérieures, les écoles pratiques, les écoles techniques d'arts et métiers. Nous n'avons pas pour le moment à nous occuper des grandes écoles scientifiques qui forment la première catégorie.

Comme nous pourrons le constater, la base du système français d'instruction industrielle se trouve dans les écoles primaires supérieures ou cours complémentaires, qui sont la conception de Guizot, mais dont l'idée n'a été définitivement adoptée qu'assez récemment. Elles sont la base, d'abord parceque leur action est générale, en ce sens qu'elle s'exerce sur tous les enfants d'un certain niveau d'intelligence. Cette action est plus générale même que celle des écoles primaires, en ce que celles-là reçoivent aussi les gradués des écoles primaires confessionnelles, n'offrant pas au point de vue des idées religieuses les mêmes inconvénients que les écoles primaires. Ensuite à cause de la liberté, la variété et l'élasticité qu'on y trouve. Liberté: le syllabus des études n'est pas immuable et fixé par la loi, qui en ce cas se contente de certains conseils pour la gouverne des professeurs. Variété et élasticité dans le programme, qui peut se modifier suivant les besoins locaux. L'élève qui sort de ces écoles à l'intelligence préparée. C'est un sol où la semence germera facilement.

Ces écoles enfin étant de jour, et sur un plan entièrement différent des écoles du soir fondées pour les ouvriers, elles sont évidemment destinées, non pas à la grande masse de ces derniers, qui le plus souvent entrent à l'atelier en quittant l'école primaire, mais aux *sujets d'élite,* à ceux qui sont destinés à devenir contremaîtres ou chefs d'industries agricoles ou manufacturières, à s'élever souvent beaucoup plus haut. Pour

y être admis il faut avoir au moins onze ans, tenir un certificat d'instruction primaire obtenu au concours, ou, dans le cas d'élèves d'écoles privées ou confessionnelles, subir un examen. L'objet de ces limitations est d'exclure les enfants qui, étant intellectuellement incapables de profiter de l'instruction qui s'y obtient, donneraient lieu en y entrant à une dépense inutile des fonds publics. Comme il arrive souvent que les enfants qualifiés appartiennent à des familles pauvres qui ne pourraient subvenir à leur entretien pendant leur séjour à l'école primaire supérieure, on a établi un système général de bourses fondées par le gouvernement et souvent aussi par le département ou la commune. Ces bourses sont accordées aux candidats qui, après avoir subi un examen sérieux d'aptitude, établissent que leurs circonstances pécuniaires sont telles que sans le secours d'une bourse ils ne pourront continuer à s'instruire; et lorsque l'un des obstacles est la distance la bourse peut comprendre une place dans un pensionnat. De cette façon, près d'un quart de la population scolaire a l'avantage de prolonger son éducation dans les meilleures écoles imaginables, et d'acquérir, comme nous l'avons dit, non seulement des connaissances générales, mais la connaissance spéciale et le goût de l'occupation à laquelle chacun se destine. La fréquentation des écoles primaires supérieures augmente notablement d'année en année, bien que la population des écoles primaires reste stationnaire.

Ces écoles sont maintenues partie par l'Etat, partie par les départements ou les municipalités. La contribution du gouvernement s'élève à environ cinq-septièmes du montant nécessaire au paiement des instituteurs et ne dépend nullement du nombre des élèves ni des résultats obtenus. Quant aux détails du programme, dans de certaines limites, la municipalité qui fournit le reste des fonds est à peu près libre. On croit généralement ici que le système français est rigide et uniforme; qu'on y passe les enfants, pour ainsi dire, tous au même moule. Il n'en est certainement pas ainsi pour les écoles primaires supérieures. Ce que le gouvernement exige c'est la gratuité, puis un programme répondant aux besoins de la localité, et en même temps une certaine somme de connaissances fondamentales jugées indispensables.

Il faut lire l'ouvrage de M. Morant pour comprendre combien cet admirable système d'écoles primaires supérieures prépare rapidement toute la nation aux travaux industriels. Elles forment d'excellents contremaîtres ou chefs d'atelier pour toutes les industries et envoient des sujets aux grandes écoles techniques et scientifiques. Tout cela, qu'on le remarque bien, s'applique à *l'élite triée de la nation.* Ce système répond très bien à l'objection sérieuse si souvent faite, que tout le monde n'est pas appelé aux emplois supérieurs dans la société et que c'est rendre

un mauvais service à ceux qui sont dépourvus d'aptitudes que de leur donner des aspirations qu'ils ne pourront jamais atteindre. Rien de plus intéressant que de suivre la pensée de ces hommes illustres, Guizot, Duruy, Duplan, Buisson, Gréard, Cohendy et d'autres encore, à travers les expériences et les applications qui en ont été faites. On assiste à une sorte d'incubation artificielle que subit la nation, on voit poindre des résultats qui auront leur effet sur les destinées du monde.

Si au point de vue de la généralisation de l'instruction industrielle, le système français, plus récent, nous paraît le mieux conçu, ce n'est pas à dire que le système allemand ne soit pas admirable. Dans les grandes écoles scientifiques d'Allemagne on donne probablement plus d'attention aux applications pratiques qu'en France. On n'y trouve pas il est vrai ces écoles préparatoires aux professions industrielles qui forment la base du système français, mais on fait de grands efforts pour donner l'instruction technique à l'ouvrier. Pour le comprendre, nous ne pouvons faire mieux que de suivre M. F. H. Dale, un des agents du Board of Education envoyés en Allemagne, et qui dans son rapport nous parlera surtout de la Saxe et de son système d'écoles continuées (fortbildungsschulen). L'ère du développement allemand date de la guerre de 1870; c'est aussi depuis cette époque que se sont dévéloppées les écoles continuées, qui n'existaient auparavant qu'à l'état d'embryon. La loi impériale allemande décrète ce qui suit (nous traduisons de la traduction anglaise): « Les patrons de toutes les branches d'industries sont tenus de donner à ceux de leurs ouvriers âgés de moins de dix-huit ans, qui fréquentent une institution reconnue par les autorités de leur circonscription ou de leur Etat à titre d'école continuée, le temps nécessaire pour cela, tel que fixé pour cette institution par les autorités.

« Par ordonnance du conseil de la circonscription ou du conseil communal, l'assistance à l'école continuée peut être rendue obligatoire pour tous les ouvriers du sexe masculin âgés de moins de dix-huit ans. Des mesures seront prises pour assurer la mise en vigueur de l'ordonnance et l'assistance régulière des élèves. »

L'objet principal de ces écoles est d'établir un certain minimum de culture pour tous les habitants du pays; et puisque, dit M. Pache, directeur des écoles continuées de Saxe, « des enfants de la classe pauvre, à l'âge de quatorze ans, qui sortent des écoles élémentaires, ne peuvent comprendre eux-mêmes la nécessité de continuer et de perfectionner leurs études, on les y oblige ». Il n'en est pas ainsi, en Saxe, des jeunes ouvriers seulement, mais de tous les jeunes gens sortant des écoles élémentaires. On s'efforce de rendre les études aussi utiles que possible à la branche spéciale d'industrie à laquelle le jeune ouvrier est occupé. Ici se présentent certaines difficultés. D'abord, dans

les villes, il y a toujours des industries plus ou moins variées, nécessitant par conséquent des études différentes. Puis de quel oeil le patron verra-t-il l'absence forcée de son ouvrier ? On s'y est pris d'une façon ingénieuse. On divise les ouvriers en classes suivant leurs métiers, et l'on détermine avec les patrons le jour le plus commode pour chaque classe : lundi pour les tisserands, mardi les fondeurs, mercredi les boulangers et ainsi de suite. On va plus loin. On consulte les patrons non seulement sur le jour qui leur convient, mais aussi sur la nature des études à développer. On leur donne place dans les commissions scolaires, ils assistent aux examens et, naturellement, ils finissent par porter un vif intérêt aux écoles et aux élèves, intérêt qui va souvent jusqu'à offrir des prix ou autres encouragements. Les jeunes ouvriers de leur côté, outre les connaissances qu'ils acquièrent, s'accoutument à l'idée de solidarité entre eux et avec leurs patrons. De cette façon tout le monde en tire des avantages réels.

Il ne faut pas perdre de vue que cette organisation d'enseignement industriel en Europe comprend aussi les écoles techniques proprement dites, et les écoles d'apprentissage qui dans bien des cas constituent de véritables fabriques dont on vend les produits. Ces écoles découlent naturellement du système dont elles sont la conséquence et deviennent un besoin réel pour des sujets ainsi préparés. Si nous n'en parlons pas spécialement, on en comprendra facilement la raison. C'est que de telles institutions ne peuvent donner des résultats qu'avec un terrain préparé. Il faut bêcher son jardin avant d'y jeter la semence. Cette dernière opération pour essentielle qu'elle est n'en est pas moins facile quand le reste est fait. Pour lá description de quelques bonnes écoles techniques en Europe, voir le rapport de M. Jules Helbronner sur la section d'économie sociale, exposition de 1889, à Paris. Aussi le rapport du Department of Agricultre de Washington, 1892.

En Allemagne et en France, à l'inverse de ce qui s'est pratiqué jusqu'à ce jour en Angleterre et au Canada, on reconnaît en principe que l'instruction de la jeunesse, non seulement élémentaire, mais à tous les degrés, est un devoir public qui ne doit pas être laissé à la merci des hasards de l'offre et de la demande. C'est là la différence fondamentale. On a donc, en ces pays, organisé scientifiquement l'instruction industrielle, on lui a donné l'unité de direction, puis au-dessus des écoles industrielles à tous les degrés, on a établi les grandes écoles supérieures d'Etat, foyers d'où rayonne sur le pays tout entier la science pure productive de toutes les richesses. Il faut lire à ce sujet l'ouvrage de M. James Baker et celui de M. E. E. Williams, *Made in Germany.*

Nous n'avons pour ainsi dire fait qu'indiquer ici quelques-unes des autorités qu'il faut consulter en matière d'instruction industrielle.

C'est tout au plus si nous avons essayé d'en extraire certains principes généraux qui pourraient être utiles à ceux qui voudraient se servir de ces études pour fonder un système d'instruction technique dans la province de Québec. Il nous a semblé remarquable qu'en y regardant de près, les difficultés d'adaptation ne paraissent plus aussi insurmontables qu'on pourrait d'abord le supposer. Sans toucher à notre système d'instruction primaire, secondaire et supérieure, tel qu'il existe, nous avons sous la main les éléments qu'il faut pour établir, non pas à bon marché—si nous tenons compte de nos maigres ressources—mais sans frais excessifs, un système d'instruction industrielle. Réfléchissons-y. Nos universités sont le siège tout indiqué des écoles de science et de recherches industrielles supérieures. Non pas dans les conditions actuelles de ces institutions. Les faire régner plus grandes dans une patrie agrandie, comme dirait Thiers, telle devrait être notre ambition, comme c'est notre devoir. Que nos autorités soient prodigues pour l'installation des laboratoires les plus complets et les plus modernes, qu'ils s'assurent le concours de savants et de professeurs distingués, de façon à créer dans la province de Québec un véritable centre de science industrielle. Ils auront alors fait œuvre essentielle, sans grever outre mesure le budget. Cependant, pour recueillir le fruit des sacrifices que nécessiteront ces choses, il faudra faire plus encore. Avoir une lampe, c'est fort bien. Mais si nous voulons qu'elle nous éclaire, il faut trouver de l'huile pour l'alimenter.

Qui dit système, organisation, indique une chose complète où tout s'emboîte et se tient. Sans cela tous les efforts restent stériles ou donnent lieu tout au moins à un grand gaspillage de forces. Pourquoi notre école polytechnique de Montréal languit-elle faute d'élèves? C'est la manifestation d'un vice radical aux degrés inférieurs de l'enseignement. C'est la lampe qui s'éteint faute d'huile. La tête souffre parceque le corps est malade. Une compagnie de chemin de fer perdrait son argent si, après avoir construit sa voie, elle ne s'occupait pas de trouver des voyageurs, du trafic pour l'alimenter. Quelquefois ces voyageurs, qui dans notre cas sont la population étudiante, viennent d'eux-mêmes; c'est qu'alors la voie traverse une région déjà riche et peuplée. Souvent, dans un pays nouveau, le chemin de fer précède le mouvement colonisateur et devient par là une œuvre de développement national. Dans ce dernier cas, il ne suffit pas de choisir soigneusement son tracé, il faut de plus déployer les plus grands efforts pour y attirer la population et le commerce. Nous avons à nous ouvrir une voie dans la région non développée de l'industrie. Le courant du trafic y est à créer. Pour cela nous avons tout d'abord absolument besoin non pas seulement de grandes institutions universitaires, mais d'écoles

primaires supérieures ou de quelque chose de semblable. Nos jeunes gens sont admirablement doués. Pour les intéresser aux choses industrielles il suffira de les leur faire connaître. Ils voudront alors voyager jusqu'au bout de la ligne. Ici nous trouvons, ce nous semble, une ressource précieuse dans nos écoles modèles et académies. Ce sont déjà dans un sens des écoles primaires supérieures. Mais pour les rendre vraiment utiles au but que nous avons en vue il faudrait les modifier considérablement. D'abord, en ce qui est du programme des études, de façon à en faire de véritables écoles préparatoires aux industries ; ensuite en les rendant absolument gratuites, au moins pour les sujets d'élite choisis au concours ; enfin, en instituant un certain nombre de bourses pour les sujets d'élite qui, faute de moyens pécuniaires, ne pourraient autrement continuer leurs études. Nous croyons qu'un tel système, dirigé par des hommes compétents et animés surtout de l'esprit convenable, ferait naître en peu d'années la nécessité d'écoles techniques de toutes espèces, et finirait par assurer notre supériorité en fait d'instruction industrielle. Nous aurions en effet, pour continuer notre image, deux têtes le ligne : écoles industrielles préparatoires à une extrémité de la voie, écoles de haute science à l'autre. Entre ces deux points viendraient s'échelonner les stations, écoles d'arts et métiers, écoles techniques, écoles continuées pour les jeunes ouvriers et cultivateurs, lesquelles surgiraient au fur et à mesure des besoins. Le courant une fois établi, aucune de ces écoles ne manquerait d'élèves. A la condition toujours qu'il y ait organisation du haut en bas et gratuité du haut en bas. De plus notre chemin de fer parcourant un pays nouveau où les avantages qu'il apporte sont peu connus, il faudra non seulement préparer des facilités au public voyageur, mais aussi l'accoutumer à s'en servir. Dans certains pays cette question serait vite réglée, on embarquerait les gens de vive force. Ici un procédé aussi radical étonnerait un peu trop, il vaudrait peut-être mieux recourir à la propagande, à la réclame ; il faudrait le concours actif et zélé de tous les hommes dirigeants de notre pays tant ecclésiastiques que laïques. Or, nous croyons ce concours absolument assuré.

LE PRÊT INDUSTRIEL.

Nous avons vu comment, en d'autres pays, on applique le principe de l'organisation à l'instruction industrielle du peuple; et nous avons esquissé un projet d'adaptation de cette organisation à la province de Québec, en tenant compte de nos limitations financières. Mais, comme nous avons essayé de l'établir dans une étude précédente, pour faire entrer nos compatriotes dans la voie du développement industriel, il

faut quelque chose de plus que des écoles. Comment donc atteindre ce but ? Plusieurs peuples ont tenté avec succès des expériences à cette fin, la Hongrie notamment, dont la transformation est toute récente, et qui offre plus d'un point d'analogie avec la province de Québec. Ces exemples servent à démontrer que les peuples comme les économistes reconnaissent la nécessité du développement industriel, et qu'il est possible aux pouvoirs publics de le favoriser puissamment. Toutefois nous n'avons pas l'illusion qu'on puisse dans notre pays faire adopter des réformes bien radicales. Mieux vaut sans doute s'en tenir à une modification des choses plus graduelle et plus conforme au caractère de notre population. Il ne s'agit donc pas d'encourager la construction de grandes et dispendieuses fabriques, encore moins de se lancer à l'aveugle dans des entreprises risquées.

Nous avons vu se généraliser dans nos vieilles paroisses la formation de syndicats de cultivateurs pour la fabrication du beurre et du fromage. Cela seul a suffi pour ramener l'aisance dans la plupart de nos campagnes. Pourquoi alors ne formerait-on pas dans les nouvelles paroisses des syndicats de colons pour la fabrication de la pâte de bois et de ses produits ? Nous voudrions que cette idée se répande, que le développement industriel ainsi compris s'étende à toutes les parties de notre territoire, ne se bornant pas seulement à un genre d'industrie, mais s'étendant au contraire à toutes les exploitations dont on trouve les éléments dans nos campagnes et nos bois. Voilà en quelques mots notre pensée sur le développement industriel dans la province de Québec ; c'est cette œuvre que le prêt industriel rendrait possible et facile.

Les bienfaits d'un tel système deviennent très visibles lorsqu'on y réfléchit. Ce qui fait l'avantage des grandes fabriques c'est le bon marché de la production qui en résulte. Ici nous aurions une multitude de petites fabriques avec des résultats similaires. On comprend en effet que, supposant le cas où un syndicat de colons puisse obtenir par l'entremise du gouvernement un prêt au taux d'intéret de la dette publique pour l'achat de son matériel et ses premiers frais d'installation; supposant aussi que cette industrie soit conduite suivant les données scientifiques et par une personne entendue, les dépenses seront moins considérables que dans une fabrique conduite par un particulier. Ce dernier en fera sa principale affaire et vivra uniquement de la vente de ses produits; il devra payer le plein prix de la matière première et de la main-d'œuvre. Pour le colon manufacturier au contraire, la fabrication, bien qu'importante, ne serait néanmoins qu'un accessoire, une seconde corde à son arc, dont ne dépendrait pas entièrement son pain. Ce sera une industrie de paroisse, de famille, pour ainsi dire, et conduite un peu à la façon des industries domestiques. Il couperait lui-même

soit sur les concessions de coupe cédées par le gouvernement au syndicat dont il fait partie, soit sur sa propre terre, le bois dont on fabriquera la pâte, préparant ainsi la terre à la culture tout en fournissant des aliments à l'industrie. Sa famille fournirait la main-d'œuvre à l'usine coopérative. Il pourrait donc vendre ses produits manufacturés à très bon marché et réaliser cependant un profit suffisant. Un tel mouvement prendrait inévitablement, surtout dans nos paroisses nouvelles du Nord, une extension irrésistible. Nos forêts envahies par les nôtres ne donneraient plus asile aux spéculateurs nomades. A la suite du défrichement et de la colonisation alimentée par l'exploitation industrielle de la forêt, viendrait s'épanouir la grande culture, la seule remunérante de nos jours et que la prospérité et l'instruction auraient rendue possible.

C'est ainsi que nous pourrions devenir un peuple industriel sans cesser d'être un peuple agricole. Ainsi nous ne laisserions aucune de nos ressources inexploitées et nous serions enfin en sûreté. A l'heure qu'il est nous ne le sommes pas. Un peuple n'est jamais en sûreté lorsqu'il laisse inexploitées les ressources de son pays. S'il ne les exploite pas lui-même d'autres viendront les exploiter pour lui et se donneront ainsi un prétexte pour intervenir dans ses affaires. Ou bien encore il se formera dans le pays même une oligarchie industrielle qui n'est pas moins à craindre. L'histoire, à chaque page, nous en fournit des exemples. L'un ou l'autre de ces dénouements est la punition inévitable d'un peuple qui manque de vigilance et d'initiative. Or, lisons le portrait que nous trace M. Poultney Bigelow de ceux par qui nous sommes menacés d'asservissement industriel, si nous ne nous hâtons pas de nous mettre en état de lutter contre leur influence. Ce n'est pas une peinture engageante. " Le mercantilisme, dit-il, extravague aux Etats-Unis. Les Yankees convertissent en or leurs idées et leurs énergies. Les constructeurs de *trusts* (monopoles) font le reste. Ces rois de la finance exercent nécessairement une influence flétrissante sur les fonctionnaires ; ils créent toutes espèces de tentations, engendrent tous les tripotages. A Washington, j'ai trouvé un mépris cynique de la constitution. La corruption marche tête haute dans le gouvernement. Elle déshonore les chambres du Congrès, qui ne sont plus que des bureaux d'agiotage où l'on vend la permission de dépouiller le peuple. Législateurs, fonctionnaires de tout grade ne manquent pas une occasion de détourner à leur profit la prérogative officielle. J'ai eu connaissance de plusieurs cas spéciaux de tripotages flagrants, surtout en ce qui regarde la guerre des Philippines. Mille fonctionnaires y ont volé des montants gros ou petits.....Il faut qu'en Amérique la conscience publique se réveille. Il lui faut, pour se délivrer de l'esclavage du capi-

talisme, des hommes et des femmes de la trempe de ceux qui la délivrèrent jadis de l'esclavage des êtres humains."

Protéger notre pays contre un tel fléau nous semble une œuvre nécessaire. "Ces exemplaires d'une humanité de conquête, réapparus dans de si modernes conditions de guerre industrielle et dans ce décor contrasté où la civilisation la plus raffinée baigne à même en pleine barbarie" — c'est ainsi que s'exprime M. Paul Bourget — ne sont certes pas des éléments que nous devons désirer voir s'implanter chez nous. Nous n'y échapperons pourtant pas si nous laissons inexploitées les ressources industrielles de notre pays. Si, au contraire, nous généralisons ces exploitations, nous pourrons, établis solidement désormais dans nos œuvres, attendre sans crainte ces envahisseurs, car les pays de bonnes conditions économiques ne sont pas leur milieu respirable.

Le prêt industriel est un projet financier destiné à dégager et à mettre en disponibilité une proportion suffisante des richesses naturelles de la province de Québec, pour former un capital qui devra servir à son développement industriel, autant que possible par des Canadiens.

Toute bonne opération financière doit s'appuyer sur des valeurs réelles d'une solidité absolue. Le prêt industriel aurait pour base les richesses naturelles de la province, dont le bilan soigneusement dressé serait connu du monde entier. Remarquons en passant que certains des gouvernements américains font présentement ce relevé de nos ressources pour leur compte.

Nous nous trouvons ici en face d'une opération double : emprunter sur la garantie d'un capital réel non développé ; prêter à ceux qui se chargeront de mettre en valeur ce même capital.

Nécessité par conséquent, premièrement, de limiter les prêts aux industries dont la province fournit la matière première ; deuxièmement, d'avoir la garantie que ces industries seront conduites avec une prudence suffisante et suivant les méthodes scientifiques. Sans ces deux conditions l'opération perdrait son caractère de stabilité. Il faudrait donc, tout en respectant la latitude nécessaire en ces matières, déterminer d'avance par des lois, quelles industries seraient admises à bénéficier des prêts industriels, et à quelles conditions économiques et financières se feraient ces prêts.

Quelles industries seraient admises à bénéficier ? Ce seraient évidemment celles jugées avantageusement exploitables par le bureau de recherches scientifiques et industrielles. Et ce bureau formerait partie du système d'instruction technique de la province et serait attaché à l'organisation de l'école polytechnique centrale. Quant aux conditions des prêts, elles devraient être déterminées par le statut. Que ces prêts soient accessibles à tous, individus ou compagnies, disposés à se con-

former à la loi. Cependant, pour que cette loi produise son plein effet, il convient de ne pas oublier en la rédigeant qu'elle est destinée surtout aux syndicats de colons désirant exploiter les bois d'industrie et autres valeurs industrielles qui peuvent se trouver à leur portée. Du reste, il nous paraît y avoir une distinction assez importante à faire au sujet des garanties de remboursement qui seraient offertes dans l'un et l'autre cas. Dans le cas de l'industriel ordinaire, cette garantie ne serait pas absolue, elle serait soumise aux vicissitudes ordinaires du commerce. Dans le cas d'un syndicat de colons, elle serait plus solide. Les opérations d'abord seraient plus facilement contrôlables, puis, dans la plupart des cas, il serait possible d'obtenir une garantie municipale pour le service des intérêts. De sorte que, tant au point de vue de l'intérêt public qu'à celui d'une bonne garantie financière, il semble que, toutes choses égales d'ailleurs, on devrait accorder la préférence aux syndicats de colons.

On pourrait donc, par ce moyen, sans toucher aux budgets ordinaires, trouver des valeurs qui permettraient à l'Etat d'emprunter et de prêter ou de garantir des emprunts pour des fins industrielles. Nous arrivons ici à une difficulté sérieuse. Puisque la permanence du domaine industriel de la province de Québec forme la base du système que nous étudions ici, il s'en suit qu'on devrait exploiter ce domaine sans l'aliéner, excepté en ce qui regarde les lots de colonisation. Le colon de bonne foi en fondant un établissement durable, donne en effet plus à l'Etat qu'il n'en reçoit. On peut quelquefois accroître la valeur du domaine public par de sages concessions du sol. Jusqu'à présent nous avons ignoré ce principe de la permanence de notre domaine industriel. Nous avons suivi avec assez d'insouciance la pratique générale des nations civilisées, laquelle a été plutôt d'aliéner que d'accroître le domaine national. Cette règle prévaut non seulement en Europe, mais aussi en Amérique, malgré les conditions différentes où se trouvent les nations américaines. En ces derniers temps néanmoins, on commence à soupçonner que la méthode contraire pourrait bien être la vraie, car l'établissement de vastes parcs nationaux est un pas important vers la conservation du domaine public.

La règle ici posée par les économistes paraît sage. Dans les pays où la culture est avancée et la population dense, disent-ils, il n'est pas avantageux pour l'Etat de conserver un vaste domaine public, quoiqu'il soit toujours sage pour un gouvernement de conserver et acquérir les forêts.[1] Au contraire, dans les pays où la population est encore rare, l'Etat peut profitablement conserver et agrandir le domaine public. Qu'on veuille bien remarquer qu'en parlant de l'aliénation du domaine

[1] P. Leroy-Beaulieu, *Traité des Finances*, tome I, p. 63.

public, je n'entends pas, surtout pour notre province, la vente du sol seulement. Nous savons bien qu'en mettant aux enchères les "limites" pour la coupe de bois de commerce,[1] le gouvernement ne vend pas le fonds. Mais ne jouons pas sur les mots. Souvent ce fonds vaut peu ou rien. Ce que nous avons intérêt à ménager parce que c'est un vrai capital et souvent le plus important, c'est ce que produit ce fonds. Cet intérêt ne se borne pas à la seule valeur du bois. Tout énorme que soit cet intérêt, il en est d'autres qui ne le sont pas moins. Nous savons que ce sont les forêts qui régularisent l'écoulement des eaux et qui maintiennent par conséquent les pouvoirs hydrauliques nécessaires aux exploitations, sans parler de la protection des terres cultivées contre les inondations et autres inconvénients qui suivent le déboisement. Donc, au point de vue industriel comme à celui de l'agriculture, nous ne devons aliéner que l'usufruit de nos forêts. Permettre qu'on les dévaste, c'est vendre, c'est donner notre capital industriel à des gens qui eux-mêmes souvent ne l'exploitent même pas ; c'est fermer la porte à la fois à la colonisation et à l'industrie et ouvrir toutes grandes celles de la spéculation et de l'agiotage.

Une modification dans le principe comme dans les dispositions de nos lois en ces matières, serait donc la conséquence nécessaire du système que nous exposons ici. Il importe que ces lois décrètent la permanence de notre domaine industriel et qu'elles pourvoient à sa protection contre tous les gaspillages. De telles lois jointes aux autres réformes industrielles ne resteraient pas lettre morte, ainsi que nous en avons vu tant d'exemples. On tenterait en vain d'en annuler les effets. En donnant enfin au colon les avantages dont il est depuis si longtemps privé, en mettant notre peuple en possession de son héritage, nous créerions autant de gardiens vigilants et intéressés du capital industriel national. Exploitant eux-mêmes ces richesses, ils en comprendraient enfin toute la valeur, et outre leur intérêt, leurs conventions et la loi, ils auraient au fond l'instinct patriotique d'user avec quelque modération de leur domaine national. Cette dernière considération fera peut-être sourire les sceptiques. Cependant ce sentiment existe plus qu'on ne se l'imagine.

Cette méthode qui consiste à conserver la propriété et à maintenir la valeur de notre domaine public industriel, offre des avantages manifestes que tout penseur admet. Il est douteux pourtant que le public en comprenne bien toute l'importance. Un grand nombre d'économistes

[1] L'expression *bois de commerce* est consacrée par l'usage. Elle indique bien que jusqu'à présent nous n'avons pas assez fait attention aux industries du bois. Si nos bois n'étaient dans le commerce qu'à l'état fabriqué, nous ne dirions plus bois de commerce, mais *bois d'industrie*.

et de financiers, entre autres Emile de Laveleye, en France, Rau et Wagner, en Allemagne, vont jusqu'à dire que nous ne devrions aliéner aucune parcelle de notre domaine public, mais concéder les terres seulement par baux emphythéotiques de quatre-vingt-dix-neuf ou de cent cinquante ans. Ces idées sont évidemment peu pratiques, au moins dans notre province, et il ne peut être question de les appliquer aux concessions de lots de colonisation, qui du reste sont bien peu de chose comparés à notre vaste domaine industriel. Mais nous pouvons appliquer le principe de façon à lui faire produire tous ses effets en assurant la conservation permanente entre les mains de l'Etat et l'accroissement progressif de nos richesses industrielles, par tous les moyens que la science, l'expérience et le sens commun pourront suggérer. "Nous n'hésitons pas, dit M. Leroy-Beaulieu, de nous déclarer partisan de cette méthode pour les contrées où une grande partie du territoire est encore inoccupée. Les Etats-Unis et l'Australie (et le Canada) pourraient éviter aux générations à venir toutes les difficultés financières et tous les embarras économiques contre lesquels luttent les peuples contemporains." [1] Il ajoute, il est vrai, que la réalisation serait lointaine. Elle ne serait pas si éloignée avec le système du prêt industriel qui rendrait possible la prompte mise en valeur une portion notable de nos richesses naturelles maintenant improductives.

Lorsque M. Leroy-Beaulieu écrivait les lignes qui précèdent, il ne se rendait peut-être pas lui-même compte de toute l'importance de la question, surtout pour notre pays. Les spécialistes affirment que d'ici à cinquante ans il se produira une catastrophe par suite de la rareté des bois. Ils ne voient de ressources pour le monde que la Norvège et le Canada. (Voir *Congrès de Sylviculture, Exposition de Paris, 1900,* discours de M. Mélard, inspecteur des Forêts de France.) C'est presque dire que, sous ce rapport, nous tenons entre nos mains le sort de l'univers. Nous serions donc bien coupables si en de telles circonstances nous négligions notre devoir et nos intérêts en restant inactifs.

Pour les fins de cette étude, il importerait peu que le gouvernement prêtât directement aux industries, ou indirectement par l'entr mise d'une banque, comme cela se pratique dans certains pays. No avouons cependant que vu les lenteurs ordinaires et le peu d'élasticité de toute œuvre officielle, la garantie d'Etat à une institution financière, avec de sages lois rendant les prêts suffisamment faciles, ... entourant de garanties raisonnables, nous paraîtrait de beaucoup préférable. Des prêts qui seraient faits dans de telles conditions, au taux de l'intérêt de la dette publique, plus un faible intérêt additionnel des-

[1] *Traité des Finances*, tome I. p. 66.

tiné à couvrir le service, l'amortissement, et l'impôt industriel, atteindraient, croyons-nous, le but désiré.

Telle est l'idée dans ses grandes lignes. Nous la soumettons avec la conscience que des difficultés pratiques considérables s'opposent à son application, mais avec la conviction aussi que le principe qui en forme la base est juste et que son adoption serait avantageuse. Parmi les gens auxquels nous en avons parlé, les uns se sont montrés enthousiastes. A les entendre, on trouverait en appliquant ce système un remède à bien des maux. Le succès d'une telle mesure donnerait lieu à une augmentation considérable du revenu ; inspirerait une confiance plus grande et proportionnelle à la richesse publique ainsi acquise ; créerait un capital canadien qui se porterait acquéreur des bons de notre gouvernement, permettant ainsi avec le temps de diminuer l'intérêt de la dette et d'augmenter d'autant l'impôt sur les prêts industriels sans nuire à l'industrie. Si nous supposons en effet, pour les fins de la démonstration, que l'intérêt moyen de la dette provinciale soit de trois pour cent et que les prêts industriels s'élèvent à dix millions (environ vingt millions de moins que la province n'a donné en subvention aux voies ferrées) prêtés à cinq pour cent, l'intérêt de ces prêts représentera un demi-million de dollars, dont 300,000 affectés au paiement de l'intérêt de la dette publique, et le reste, 200,000, représentant une augmentation de revenus. C'est ainsi, nous disent-ils, qu'un Etat nouveau peut tirer des ressources importantes et permanentes de son domaine public sans le sacrifier ni l'amoindrir ; c'est ainsi que le fantôme de la taxe directe qui a tant et si longtemps hanté nos populations, sera enfin relégué dans l'oubli, pour faire place à un système financier qui raffermira nos institutions provinciales. Mais ces considérations n'entrent pas dans notre sujet et nous ne voulons pas nous y arrêter.

Nous avons aussi trouvé beaucoup d'improbateurs, à commencer par celui qui vit se dresser derrière notre modeste étude l'hydre du socialisme sous la figure de Louis Blanc. D'autres nous ont fait remarquer, et leur objection est fondée, que nous nous exposerions à prêter sur la garantie de l'Etat, à des industriels sans expérience et par conséquent à courir de grands risques. Il n'est pas douteux en effet que l'inexpérience technique et industrielle de notre population ne soit au début la cause de beaucoup de mécomptes et d'insuccès. C'est précisément pour cela que nous avons insisté sur l'importance non seulement d'une école centrale polytechnique, mais aussi sur celle d'un bureau de recherches industrielles qui serait pour le gouvernement un guide sûr dans son œuvre d'encouragement aux industries. [illegible]état de choses qu'on redoute ne serait du reste que temporaire. La compétence s'acquiert vite lorsque l'instruction théori[illegible] et la pratique

marchent de front. Trois ou quatre années suffisent pour former un homme de profession libérale. Pourquoi en faudrait-il davantage pour préparer les jeunes gens à la carrière industrielle ? Tournez l'idée populaire du côté de l'industrie et vous aurez bientôt une génération industrielle, de même qu'une génération guerrière surgit en Italie à la suite des victoires françaises.

Peut-être l'objection la plus plausible et aussi la plus dangereuse, parce que beaucoup de gens la répètent, et que si elle était vraie elle ferait tomber comme un château de cartes l'édifice que nous avons essayé d'édifier, est celle-ci : votre idée de prêt industriel est inutile et dangereuse parce qu'elle est inutile. Toute idée, toute entreprise qui a de la valeur, trouve des capitaux pour l'appuyer. Si vous ne trouvez pas de bailleur de fonds, c'est que votre affaire ne vaut rien ou que vous-mêmes êtes incapable de la faire prospérer. Si nous réduisons cette objection en syllogisme, nous aurons ce qui suit :

Toute idée, toute entreprise qui a de la valeur trouve des capitaux pour l'appuyer.

Votre idée, votre entreprise ne trouve pas de capitaux.

Donc elle est sans valeur.

Ou encore.

Tout homme vraiment capable de conduire une entreprise industrielle trouve des capitaux.

Vous ne trouvez pas de capitaux.

Donc vous êtes incapable de conduire une entreprise industrielle.

C'est ainsi que raisonnent une foule de personnes. Ce sont là des sophismes qui ne sauraient soutenir un examen sérieux. Si beaucoup de gens les répètent, c'est que de tous temps les sophistes furent plus nombreux que les philosophes. Une des conséquences logiques qu'on pourrait tirer de pareil raisonnement se trouve dans cet autre syllogisme:

Toute entreprise industrielle exige un capital.

Le capital se défie de toute expérience nouvelle.

Donc vous ne devez rien entreprendre de nouveau en fait d'industrie.

Du moment qu'on s'acharne surtout dans un pays nouveau comme le Canada, à défendre et à proclamer seul acceptable et même seul respectable, un état de choses qui repose sur l'attente du bon plaisir d'un capital libre de se prodiguer ou de se refuser, c'est dans de pareilles absurdités que l'on tombe. Le capital, dans le sens plus restreint que lui donnent les économistes, n'a pas toujours existé. Il n'est pas très difficile de remonter aux origines du capital industriel de chaque pays. Ceux qui voudront bien faire ces recherches resteront convaincus que, faisant la part de la différence des temps et des circonstances, il y

a analogie entre ce que nous proposons ici et ce qui s'est fait dans d'autres pays. Tous sans exception, par la nature même des choses, ont dû recourir à une forme quelconque de crédit national direct ou déguisé pour commencer le développement de leurs ressources industrielles. Notre projet n'est donc pas révolutionnaire ; il est aussi vieux que l'industrie, parce que sans lui ou quelque chose d'analogue la création d'une industrie nationale n'est pas possible.

Sans remonter bien loin dans l'histoire, l'Allemagne nous offre l'exemple d'un peuple qui d'agricole est devenu industriel grâce à l'assistance des autorités. La Hongrie, plus récemment encore, est entrée dans la même voie. En ce pays, par les lois de 1890 et de 1899, les faveurs de l'Etat sont accordées à une foule d'industriels, mais surtout "aux syndicats de petits industriels ou de cultivateurs, qui produisent des articles dont la matière première se trouve dans le pays, ainsi qu'à toute entreprise fondée en vue d'occuper l'industrie domestique d'une région sur une plus grande échelle". Ces faveurs consistent en exemption d'impôts, en aide pécuniaire temporaire, et en instruction. C'est le système que nous proposons pour la province de Québec, avec cette différence que l'aide pécuniaire est là-bas une subvention et non pas un prêt. Une foule d'industries en profitent, et dans la liste on remarque la fabrication du papier, de la pâte à papier, des papiers peints, et bien d'autres dont nous pourrions avoir dans notre pays presque le monopole. Les Hongrois, qui, selon Jean Frollo dans un article récent, ne comptent que pour sept millions sur une population de vingt millions, ont ainsi par leurs efforts acquis en peu d'années une richesse et une influence qui en font les maîtres incontestés de leur pays, et leur assure même la prépondérance dans l'empire autrichien. La Hongrie, nous l'avons déjà fait observer, offre plus d'une analogie avec la province de Québec. La grande réforme accomplie par ce peuple de cultivateurs doit être pour nous un exemple fécond en enseignements.

Maintenant, est-il vrai que toute idée, tout homme ou toute entreprise ayant une valeur industrielle trouve des capitaux pour l'appuyer ? La proposition est fausse, même pour les pays où la grande industrie est depuis longtemps établie. C'est le contraire qui forme la règle générale, et l'on cite avec étonnement les exceptions. Et cela sans tenir compte du sort des grands inventeurs, morts pour la plupart dans la pénurie, mais dont les travaux enrichissent les nations. Pour ce qui est du Canada en particulier, s'il était besoin de preuves de la fausseté absolue de cette proposition, nous pourrions en fournir même d'officielles. Il n'y aurait pour cela qu'à citer les travaux publiés dans les rapports du bureau des industries d'Ontario, surtout celui de 1897. M. J.-W. Patterson, l'auteur d'une série d'articles sur les questions ou-

vrières publiées dans le *Journal* d'Ottawa, mais dont nous sommes loin d'approuver toutes les idées, décrit d'une façon amusante, dans son article du 31 août, les déboires d'un malheureux jeune homme qui par hasard a obtenu au Canada un prêt pour des fins industrielles. Nous savons que cette peinture de l'impossibilité du succès dans la position qui lui est faite, n'est pas chargée, car nous avons été nous-même témoin de faits analogues.

Mais pourquoi nous attarder plus longtemps à réfuter ce qui est évidemment faux. C'est d'un point de vue plus élevé qu'il faut envisager la question. Lorsqu'il s'agit de créer un mouvement industriel chez un peuple qui jusqu'à ce moment ne s'est pas livré à l'industrie ; lorsqu'il s'agit de rendre disponible et productif une des plus grandes richesses industrielles du monde, qui est notre héritage, gardons-nous bien d'écouter ceux qui nous conseillent d'en disposer moyennant le plat de lentilles du travail à gages au service des étrangers. Armons-nous pour l'exploiter nous-mêmes pour nous et pour nos enfants. En indiquant un système d'instruction technique et de prêts industriels comme les moyens à prendre pour atteindre ce but, nous croyons sans doute être dans le vrai, mais nous ne sommes pas absolu dans nos idées. Nous nous tenons prêts à les discuter et à les défendre, ou encore à céder aux arguments de gens mieux inspirés. Sur un point tout le monde sera d'accord. Nous devons prendre une part active et énergique dans la grande lutte industrielle que les hommes d'expérience nous prédisent à brève échéance, et qui viendra certainement.

LISTE DE LIVRES A CONSULTER

Fournie par le *Board of Education* de Londres.

FRANCE.

(1) PERRY (C. C.)

Report to the Science and Art Department on recent progress of French Technical Education.
(London, H. M. Printers, 1898.)

(2) ANNUAIRE DE LA JEUNESSE. 11e année, 1900.
(Paris, Librairie Nouy et Cie, 1901.)

(3) RAPPORT sur l'Organisation et la Situation de l'Enseignement primaire public en France. (Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. Direction de l'Enseignement primaire.)
(Paris, Imprimerie Nationale, 1900.)
Chap. III. L'Enseignement primaire Supérieur et Professionnel.

(4) LAVERGNE (F.)

Les Ecoles et les Œuvres municipales d'Enseignement, 1871-1900. (Ville de Paris.)
(Paris, Société Anonyme de Publications Périodiques, 1900.)

(5) Special Reports on Educational Subjects, vol. I: The French System of Higher Primary Schools, par N. L. Morant.
(London, H. M. Printers, 1897.)

(6) SONBEIRAN (Max.)

Etudes sur les Ecoles pratiques de Commerce et d'Industrie en France.
(Paris, Librairie Nouy et Cie, 1900.)

(7) AGRICULTURAL EDUCATION IN FRANCE.

Foreign Office. Diplomatic and Consular Reports, Miscellaneous Series, No. 505. June, 1899.
(London, H. M. Printers, 1899.)

ALLEMAGNE.

PETERSILIE (Dr. A.)

Des Offentliche Unterrechtswesen in Deutschen Reiche und in den übrigen europpuischen Kulturländern.
(2 vols. Leipzig. C. L. Hirschfeld, 1897.)
Vol. II, p. 368 et suiv.

HOLZAPFEL (Dr Edgar.)

Die technischen Schulen und Hochschulen und die Bedürfnisse der deutschen Industrie.
(Leipzig, Gustav Foch, 1897.)

PACHE (Oshav.)

Handbuch res deutschen Fortbildungs-schulwesens.
(5 Parts. Wittenberg. H. Herrosé, 1896-1900.)

REPORT ON A VISIT TO GERMANY with a view of ascertaining the recent Progress of Technical Education in that country. Sir Philip Magnus et autres.
(London, H. M. Printers, 1896.)

Report on Technical and Commercial Education in East Prussia, Poland, Galicia, Silesia, and Bohemia. Par James Baker (Board of Education).
(London, H. M. Printers, 1900.)

HONGRIE.

SZTERENYI (Joseph.)

L'Enseignement industriel et professionnel de la Hongrie.
(Budapest. Société anonyme d'Imprimerie de Pest, 1900.)

N.B. — Pour l'instruction commerciale en différents pays, voir les Rapports diplomatiques et consulaires du Foreign-Office.